

# Les Infos de Base

Mercredi 5 mars 2014  
volume 17, numéro 10  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 10 du 5 mars 2014. Les modifications apportées par L.Q. 2013, c. 30, 31, 32 et entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2014 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 5 mars 2014 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 10 du 5 mars 2014, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 2014.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 20 mars 2014 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 9 du 26 février 2014, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 8 du 22 février 2014.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2013.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 17 septembre 2013 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, n° 5 du 26 février 2014.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 12 février 2014 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 5 du 26 février 2014.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 26 février 2014 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2013.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 24 février 2014.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 24 février 2014 et contient maintenant 9 407 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Le *Code de procédure des assemblées* est à jour au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur le fonds d'indemnisation du Barreau du Québec, RLRQ, c. **B-1**, r. 11, remplacé.

Règlement sur le fonds d'indemnisation du Barreau du Québec, D. 144-2014 du 19-02-14, (2014) 146 *G.O.* 2, 859, a. 21.

Code de sécurité, RLRQ, c. **B-1.1**, r. 3, aa. 353-357, 359, 360, 366-368.

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

### 2 Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

Mise à jour des infobases via l'Internet

Quoi de neuf dans Accès Légal

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

*Règlement visant à améliorer la sécurité dans le bâtiment*, D. 1263-2012 du 19-12-12, (2013) 145 G.O. 2, 179, a. 1.

*Règlement sur le fonds d'indemnisation du Barreau du Québec*, RLRQ, c. **C-26**, D. 144-2014 du 19-02-14, (2014) 146 G.O. 2, 859, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Mise à jour des infobases via l'Internet

Nous lançons officiellement un nouveau mode de mise à jour par l'Internet de notre collection utilisée en mode client/serveur (sur DVD). Nous utilisons un outil de nimbo-informatique nommé **Wuala de LaCie** (<http://www.wuala.com/>) pour livrer chez vous les infobases.

Cet outil permet :

- Un environnement **sécuritaire** (les serveurs sont situés en Suisse)
- Une mise à jour **instantanée** (vous obtenez les mises à jour des infobases dans l'heure où elles sont versées)
- Une mise à jour **automatisée** (aucune intervention humaine n'est requise)
- L'accès à nos nouveaux produits

trop volumineux pour le DVD (Gazette du Canada depuis 1841)

- Une synchronisation unidirectionnelle (le partage se fait en sens unique : vous recevez les mises à jour des infobases du serveur Wuala, mais rien de ce qui est dans votre répertoire de synchronisation n'est partagé avec l'extérieur)

La tarification de lancement de la mise à jour WUALA est de 250\$ par année. Si vous choisissez de ne plus recevoir le DVD par la poste (72\$ par an), votre coût net ne sera que de 178\$ de plus par an.

La mise à jour WUALA ne remplace pas celle par DVD. Cette dernière demeure pour tous ceux qui désirent la conserver.

Pour vous y abonner ou pour nous poser vos questions concernant ce produit, contactez-nous par téléphone au 514/893-2526 ou par courriel à l'adresse [wuala@gaudet.qc.ca](mailto:wuala@gaudet.qc.ca).

Comme tous nos produits, la mise à jour WUALA est disponible en essai gratuit de 30 jours.

## Quoi de neuf dans Accès Légal

Les abonnés Wuala profitent désormais d'une *Infobase Gazettes du Canada Partie II* contenant le texte intégral des GCII depuis 1981.

Les GCII sont également disponibles depuis 1981 via le service web d'Accès Légal.